

*Du Registre des Délibérations du Conseil  
De Communauté de Communes de Londinières*

a été extrait ce qui suit :

Objet :

Le 27 mai deux mil dix-neuf à 20 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Londinières s'est réuni à Baillolet sous la présidence de Michel Huet.

– délib 27/05/2019

TRANSPORTS SCOLAIRES



Nombre de Membres :

En exercice : 26  
Présents : 22  
pouvoirs :  
Votants : 20

Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention :

Secrétaire de séance  
Mme Lermechain

Communes	Présents	Absents ex	Absents	Suppléants présents
Bailleul Neuville	Carnet c			
Baillolet	Lermechain M			Bayeux
Bures en Bray	Levêque J			Breton C
Clais			Benoist L	
Croixdalle	Martel JP			
Fréauville	Martel C			
Fresnoy Folny		Fouquet M		
Fresnoy Folny	Haesaert M			
Fresnoy Folny	Caplet C			
Grandcourt			DeChezelle A	
Grandcourt			Robin E	
Londinières	Huet M			
Londinières	Lecourt J			
Londinières	Mouquet A			
Londinières	Dumouchel JM			
Londinières			Denise T	
Londinières	Biloquet A			
Londinières	Martel R			
Osmoy Saint Valery	Bourgeois MJ			
Preuseville	Vassard H			
Puisenval			Ledue S	
Saint Agathe d'aliermont	Pepin M			
Saint Pierre des Jonquières		Baillet C		Biller.B
Smermesnil	Lagache C			
Smermesnil	Grandsire B			
Wanchy Capval	Rouland M			

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, le Président.



**Transports scolaires**

Le conseil communautaire a délibéré pour appliquer à la rentrée scolaire 2019, les tarifs qui suivent :

MODELE TABLEAU RECAPITULATIF ENGAGEMENT DU FINANCEUR - TARIFICATION SCOLAIRE

SEINE-MARITIME

TARIFICATION PRATIQUEE A LA PROCHAINE RENTREE 2019-2020

ORGANISME FINANCEUR	TARIFS REGIONAUX			PRISE EN CHARGE FINANCEUR				PART FAMILIALE				Observations	
	collégien/lycéen	interne	maternelle/primaire	collégien	lycéen	interne	maternelle	primaire	collégien	lycéen	interne		maternelle
Sans tarification solidaire	125,00 €	60,00 €	60,00 €	75,00 €	75,00 €	60,00 €			50,00 €	50,00 €	0,00 €		
Avec tarification solidaire ( QF < 500 € ) (= 50 % des tarifs ci-dessus)	62,50 €	30,00 €	30,00 €	62,50 €	62,50 €	30,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Observations:

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LONDINIÈRES PRENDRA A SA CHARGE LE 3ème enfant utilisant les transports scolaires relevant de la compétence de la communauté de commune.



Pour extrait conforme  
Le Président  
Michel Huet